



Comment demander le divorce si je suis en situation irrégulière

Par **DasyIva**, le 10/10/2017 à 06:22

Bonjour,
Je suis séparé d'un conjoint français.
Alors je suis en situation irrégulière.
Ma question est : comment je peux demander le divorce si je suis en situation irrégulière et sans ressources.
Je précise que mon mari ne veut pas faire la demande de divorce.
Je suis perdu aidez moi SVP. Merci.

Par **Tisuisse**, le 10/10/2017 à 08:50

Votre mariage a eu lieu en France ou dans votre pays ?
Tant que vous n'êtes pas divorcée, vous êtes épouse de français et vous devriez avoir droit à un titre de séjour de "conjoint français".

Par **amajuris**, le 10/10/2017 à 10:02

tisuisse,
une des conditions de renouvellement du titre de séjour comme conjoint de français, est le maintien de la communauté de vie avec son conjoint.
dasyIva étant séparée de son mari, elle ne peut pas prétendre au renouvellement de son titre de séjour conjoint de français.
vous pouvez demander le divorce même en situation irrégulière mais vous devrez en assurer les frais.
vous devez envisager de retourner dans votre pays d'origine et y demander le divorce, c'est peut être plus facile et moins cher qu'en France.
salutations

Par **DasyIva**, le **10/10/2017** à **11:33**

Merci, de votre réponse